

Commune de DOMMARTIN

PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil Municipal de DOMMARTIN

Séance ordinaire du 23 Mars 2021

Convocation : le 17 Mars 2021

Affichage : le 30 Mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le 23 Mars à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Marie-Christine CARON, 1^{ère} Adjointe au Maire.

Présents : Mesdames Marie – Christine CARON, Elisabeth DECHEPPY, Christine MORELLE, Fabienne PERONNET et Messieurs Matthieu BERNARD, Sébastien BOILEAU, Alain BOILLY, Jean – Pierre CHANOINE, Cyrille DOUCHEZ et Thierry NOREL.

Absent(es) : Monsieur Arnaud ROSE.

Secrétaire de la séance : M^{me} Elisabeth DECHEPPY.

Madame Marie-Christine CARON, 1^{ère} Adjointe au Maire déclare la séance ouverte à 18h40.

Approbation du Procès-Verbal du conseil du 23 Février 2021 :

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

Délibération 07.2021 : *Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2020*

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M^{me} Marie-Christine CARON, 1^{ère} Adjointe au Maire, après avoir été élu par les membres conseil à l'unanimité, pour délibéré sur le Compte de Gestion dressé par le Receveur Municipal, et sur le Compte Administratif de l'exercice 2020 dressé par la 1^{ère} Adjointe au Maire, M^{me} Marie-Christine CARON, laquelle s'est retirée pour le vote.

M^{me} Marie-Christine CARON, 1^{ère} Adjointe au Maire, présente au Conseil Municipal le Compte Administratif 2020 de la Commune, il peut se résumer ainsi :

<u>Fonctionnement</u> :	<i>Dépenses</i> :	133 905.94 €
	<i>Recettes</i> :	181 682.02 €
Excédent antérieur		111 416.42 €
Excédent au 31.12.2020		156 064.49 €
<u>Investissement</u> :	<i>Dépenses</i> :	41 499.48 €
	<i>Recettes</i> :	26 691.78 €
Excédent antérieur		46.99 €
Déficit au 31.12.2020		14 760.71 €

M^{me} Marie-Christine CARON, 1^{ère} Adjointe au Maire, quitte la séance.

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents** :

↳ Le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2020 de la Commune.

Délibération 08.2021 : Affectation de résultat

M^{me} Marie-Christine CARON, 1^{ère} Adjointe au Maire rappelle au Conseil Municipal les résultats du compte administratif 2020 de la Commune. Ils peuvent se résumer ainsi :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2019	PART AFFECTÉE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE 2020
INVESTISSEMENT	46.99 €		- 14 807.70 €	- 14 760.71 €
FONCTIONNEMENT	111 416.42 €	3 128.01 €	47 776.08 €	156 064.49 €
TOTAL	111 463.41 €	3 128.01 €	32 968.38 €	141 303.78 €

M^{me} Marie-Christine CARON, 1^{ère} Adjointe au Maire propose au Conseil Municipal de procéder aux affectations de résultats suivantes :

↳ Affectation (compte 1068)	14 760.71 €
↳ Excédent de fonctionnement reporté (compte 002)	141 303.78 €
↳ Déficit d'investissement à reporter (ligne 001)	14 760.71 €

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents**, l'affectation pour le budget 2021.

Installation d'un défibrillateur :

M^{me} Marie-Christine CARON, 1^{ère} Adjointe au Maire présente aux membres du conseil municipal 2 devis établis par les sociétés BLJ et Cynergie d'Ailly sur Noye pour l'alimentation d'un défibrillateur.

Le devis de la société BLJ s'estime à 516 € TTC et le devis de la société Cynergie est estimé à 1 466.41 € TTC.

Après réflexion, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable pour le devis de la société BLJ d'Ailly sur Noye.

Antenne relais ORANGE :

M^r Sébastien BOILEAU informe les membres du conseil qu'un drone est passé sur la commune et que nous sommes dans l'attente d'une étude de terrain.

Embauche d'un Agent technique :

Les candidats seront convoqués le Mercredi 31 Mars 2021 à 17h30.

Divers devis :**↳ Espaces verts :**

M^{me} Marie-Christine CARON, 1^{ère} Adjointe au Maire, présente au Conseil Municipal les devis établis par l'entreprise PAYSAGISTE Éric LEFEBVRE afin d'effectuer un fauchage à l'année des chemins en plaine (entre la route de Fouencamps et Remiencourt et le territoire de Rouvrel) pour un montant de 1 260€ TTC. Ainsi que le nettoyage le long de la rivière sur 20 m avec élagage de frênes, broyage des branches et ronces avec stockage des copeaux le long de la rive pour un montant de 492 € TTC.

Après réflexion, les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité des membres présent le devis.

☞ **Vidéoprojecteur** :

Le conseil Municipal donne son accord pour l'achat d'un vidéoprojecteur d'un montant maximum de 300 € TTC afin de présenter au mieux nos réunion et formations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Fait à Dommartin,
le 24 Mars 2021

La 1^{ère} Adjointe au Maire,
Marie-Christine CARON